Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 4 (2012)

Heft: 1: Intergénérationnel : la solidarité entre jeunes et vieux mise à l'épreuve

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

Suisse

Les pratiques culturelles des seniors

L'Office Fédéral de la Statistique (OFS) publie les résultats d'une enquête nationale sur les pratiques culturelles des seniors. Plus que jamais, vieillir apparaît comme un processus dynamique, qui ne débouche pas seulement sur des pertes, mais qui offre aussi de nouvelles perspectives. Les pratiques culturelles sont aussi touchées par cette évolution. Selon la définition retenue dans des études européennes, la culture comprend la visite d'institutions culturelles (théâtres, musées, cinémas, festivals), l'utilisation de médias imprimés et audiovisuels, ainsi que la pratique d'activités culturelles en amateur. Jusqu'à l'âge de 74 ans, le degré d'activité culturelle s'avère étonnamment élevé, sauf pour les pratiques culturelles exercées en amateur (photo, théâtre, musique, peinture ...). L'enquête s'est aussi intéressée aux facteurs ressentis comme des obstacles par ceux et celles qui souhaiteraient fréquenter davantage des institutions culturelles. Les résultats montrent que, pour les seniors, ce sont moins le temps disponible ou les heures d'ouverture, les coûts ou le contexte social ou familial qui posent problème, mais davantage des raisons personnelles (fatigue, désintérêt, maladie) ou des questions d'infrastructure et de logistique (absence de transports publics, difficultés d'accès, etc.). Les médias offrent une image plus contrastée. Plus de 80% des personnes d'un certain âge lisent quotidiennement le journal, et la moitié lit au moins une fois par semaine des magazines. La lecture de livres est un peu moins répandue chez les seniors. S'agissant de la télévision, le taux d'utilisation est identique chez tous les seniors (près de 100%), et la fréquence d'utilisation quotidienne augmente en revanche avec l'âge, atteignant quelque 80% chez les 75 ans et plus. Tous les seniors écoutent la radio dans des proportions équivalentes, aussi quotidiennement. Pour Internet, la tendance est inversée: les seniors sont d'autant moins nombreux à utiliser le web qu'ils sont âgés.

(senioractu.com/OFS)

Suisse romande

Nouveau site internet de santé

Le groupe Médecine et Hygiène a ouvert en janvier dernier un nouveau site de santé scientifique à destination du grand public, à caractère ouvert : toutes les informations qu'il diffuse sont soumises à la discussion argumentée de ses utilisateurs. Son ambition est de concevoir une plateforme santé qui fédère les forces d'institutions, d'associations, de ligues, de fondations qui, toutes, possèdent leur site internet, produisent du contenu, du savoir, des conseils, des idées. Le site internet accompagne l'internaute dans ses recherches quotidiennes en matière de santé, l'aide à mieux comprendre certains mécanismes de santé et à orienter ses démarches. Il a pour vocation de fournir des informations complémentaires à la consultation médicale et non de se substituer à elle. Enfin, le site héberge un forum libre, où les internautes posent des questions et répondent, à leur manière, à celles des autres.

(Revue médicale suisse/planetesante.ch)

Genève

L'Etat propose une assurance EMS

François Longchamp, le patron du Département de la solidarité et de l'emploi (DSE), a développé un projet d'assurance pour éviter que les retraités de la classe moyenne ne se fassent ruiner par les factures de prise en charge en EMS (de 5670 à 8070 francs par mois, selon l'EMS). Et pour leur permettre ainsi de transmettre le fruit de leur travail à leurs descendants. Le Conseil d'Etat genevois a approuvé, à fin janvier, un rapport en ce sens qui sera transmis au Grand Conseil. Ne pouvant pas – ou partiellement seulement – assumer le coût de leur séjour en EMS, près de 70% des résidants bénéficient de prestations complémentaires. Tant mieux pour ces personnes à faible capacité financière; mais cela créé une inégalité avec les personnes de la classe moyenne, qui ont pu se constituer un patrimoine, dont la quasi-totalité devra servir au paiement du séjour en EMS. D'autre part, cet état de fait suscite des dessaisissements de patrimoine avant l'entrée en EMS, dans le but de préserver, au profit des descendants mais au détriment de l'Etat, les économies de toute une vie. Le magistrat radical propose donc de mutualiser les coûts à la charge des résidants par le biais d'une assurance «dépendance» qui permettrait d'alléger les dépenses de ceux qui ne touchent pas – ou peu – de prestations complémentaires. Une assurance «dépendance» facultative – ne pouvant être souscrite qu'à partir de 65 ans et jusqu'à 85 ans au plus tard, par des personnes en bonne santé – a été concoctée avec les Rentes genevoises. Concrètement, lorsque la dépendance se réalise (en EMS ou à domicile), la rente est financée par une prime périodique mensuelle, payée dès la retraite. Les premières estimations sont les suivantes: pour une prime de 67 francs par mois, la couverture de dépendance se monte à 1000 francs mensuels (puis 2000 francs pour une prime de 134 francs, 3000 francs pour une prime de 201 francs, etc.). «Si le Grand Conseil donne rapidement son aval, ce projet pourrait devenir

>>

réalité en 2013 et intéresser 28 % des résidents en EMS qui ne touchent pas de prestations complémentaires.»
(Tribune de Genève)

Fribourg

Exposition «Yoki et ses proches»

La Résidence du Manoir, à Givisiez (FR), accueille jusqu'à fin mars une exposition hors du commun. A l'occasion de son 90e anniversaire, le célèbre peintre fribourgeois Yoki Aebischer, s'offre en effet une «exposition à cinq voix», réunissant ses œuvres ainsi que celles de ses quatre neveux et nièces. Entré à la Résidence le Manoir en juin 2010, Yoki dispose toujours d'un atelier à la campagne, à quelques kilomètres de là, où il va peindre durant les beaux jours, et revient le soir à la résidence. «Avec Yoki, nous avons choisi celles de ses œuvres qui rappellent combien il sait exprimer avec force le chant de la création, que ce soit par le vitrail, la tapisserie, les œuvres de chevalet ou les aquarelles. Sa peinture chante le bonheur de vivre», écrit son neveu et filleul, Dominique Rey. En favorisant un tel espace d'expression, la Résidence du Manoir témoigne de la capacité d'ouverture de l'institution et de la qualité de l'accompagnement qu'elle peut proposer à chacun de ses résidents.

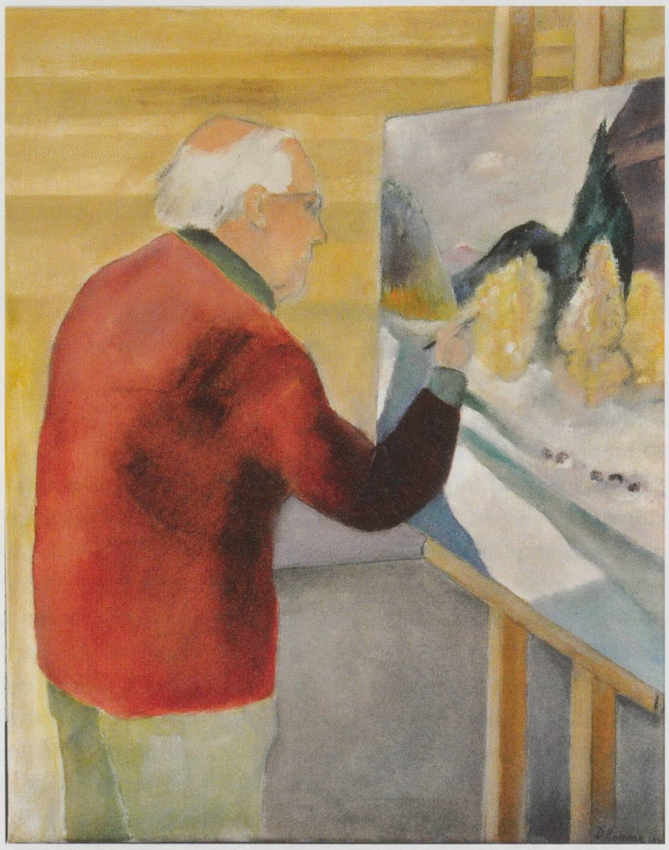

Yoki dans son atelier de Courtaney, (huile sur toile de 50x40 cm). Cette œuvre de son neveu Dominique Rey réalisée en 2011 est un témoignage qui rend hommage à l'ardeur créatrice de Yoki.

Exposition «Yoki et ses proches». Résidence du Manoir, place d'Affry 2, 1762 Givisiez (FR). A voir durant la journée, jusqu'au 31 mars 2012.

Vaud

Les Vaudois voteront sur l'aide au suicide

Le Grand Conseil vaudois veut encadrer plus clairement l'assistance au suicide, préférant le contre-projet que le Conseil d'Etat a présenté à la mi-février à l'initiative d'Exit déposée en 2009. Ce texte, nuancé, prévoit d'autoriser sous conditions l'assistance au suicide dans les établissements sanitaires reconnus d'intérêt public, hôpitaux et établissements médico-sociaux (EMS). Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a rappelé que le contre-projet fixe deux conditions de base – une maladie grave et incurable ainsi que la capacité de discernement – et que le médecin responsable de l'EMS ou le chef de clinique sera chargé de s'assurer que le patient remplit ces deux critères. Pour éviter la confusion des rôles, le personnel des EMS et des hôpitaux ne participera pas à l'acte, sauf à titre privé, en tant que parent de la personne en fin de vie, par exemple. L'initiative de l'organisation d'aide au suicide Exit, qui a recueilli plus de 14'000 signatures, demande que les résidents d'EMS recevant des subventions publiques puissent solliciter l'assistance au suicide. Les défenseurs de l'initiative jugent le contre-projet trop «compliqué et étatiste». Mais ce sont les Vaudois qui auront le dernier mot: ils pourront choisir l'un ou l'autre texte, ou opter pour le statu quo.
(24 Heures/ats/Newsnet)

Annonce

Un seul et unique fournisseur

Du plus petit moule à la balance électronique, également des solutions insolites pour des cuisiniers créatifs. Plus de 4'000 articles en stock qui attendent vos appels – commandés aujourd'hui, livrés demain.

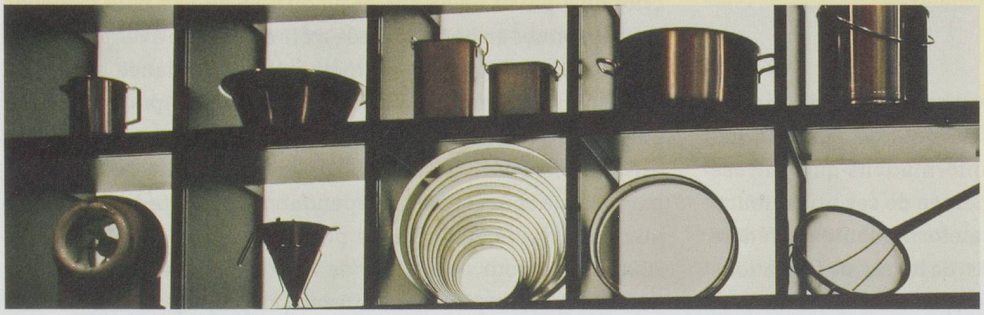

Contactez-nous, nous vous conseillons volontiers...

Pitec SA, Technique de boulangerie et gastronomie
Z.I. La Pierreire, 1029 Villars-Ste-Croix
Tel. 0844 845 855, Telefax 0844 845 856
info@pitec.ch, www.pitec.ch

pitec